



SNUDI FO 43



SE UNSA 43



SNUipp 43

Le Puy, le 16 mars 2012

NON A LA MISE EN PLACE D’AFFELNET ASSEZ DES EVALUATIONS D’ECOLES IMPOSEES

Les syndicats des personnels de l’Education Nationale du 1^{er} degré : SE UNSA 43 – SNUipp FSU 43 – SNUDI FO 43 réunis le 16 mars 2012 constatent que les orientations ministérielles conduisent à :

- la suppression de 14 000 postes à la prochaine rentrée créant une situation de chaos
- la destruction du statut des personnels et de l’école publique.

C’est pourquoi les syndicats signataires rappellent leurs exigences exprimées de façon constante au plan national :

- **Annulation de toutes les suppressions de postes prévues pour la rentrée 2012**
- **Abandon des projets de textes sur l’évaluation des enseignants ouvrant la voie au management des personnels selon les règles des entreprises du privé**
- **Abrogation immédiate de ces textes s’ils étaient promulgués**

Ils constatent que cette entreprise de déréglementation trouve des traductions directes en Haute Loire :

- tentative de mise en place d’AFFELNET, dispositif national expérimental
- généralisation de l’évaluation d’école, procédure non obligatoire.

Concernant AFFELNET, dispositif expérimental :

Les syndicats signataires observent que :

- contrairement à la réglementation, les représentants des personnels dans les Comités Techniques n’ont pas été consultés au plan national, académique, départemental pour donner leur avis sur cette nouvelle organisation du service sur cette évolution technologique et sur son incidence sur les personnels
- en convoquant dans plusieurs circonscriptions (Yssingaux, Brioude) les directeurs sur des temps de réunions non appropriés (conseils de maîtres, de cycles), l’administration instaure de manière dissimulée, une forme de travail gratuit,
- la mise en œuvre de ce dispositif conduit à une augmentation sans contrepartie de la charge de travail déjà très lourde des directrices et directeurs. Elle les place dans une relation de subordination à l’égard des principaux de collèges, dont c’était la responsabilité que d’effectuer cette tâche, préfigurant ainsi ce que serait l’école du socle.

**C’EST POURQUOI LES SYNDICATS
APPELLENT LES ENSEIGNANTS A
NE PAS METTRE EN PLACE
AFFELNET**

Concernant L’EVALUATION D’ECOLE

**(Procédure figurant dans le projet de texte relatif à
l’évaluation des enseignants)**

Les syndicats signataires constatent que :

- contrairement à ce qui est instauré dans le département, elles n’ont aucun caractère obligatoire pour les enseignants,
- elles donnent lieu, sur consigne des I.E.N., à des dépassements de prérogative des conseillers pédagogiques, ceux-ci instaurant avec les collègues un rapport hiérarchique qui n’existe pas dans les textes,
- elles aboutissent à des mises en compétition des enseignants en interne (inspections individuelle comparatives) et à la mise en concurrence des écoles publiques entre elles
- elles entraînent des dépassements des obligations de service des enseignants liés à la multiplication des réunions

C’EST POURQUOI LES SYNDICATS SIGNATAIRES

- **dénoncent les évaluations d’écoles imposées**
- **exigent que la règle du volontariat individuel et collectif soit scrupuleusement respectée avant toute programmation d’évaluation d’école**

**ILS APPELLENT LES ENSEIGNANTS A
EXIGER LE RESPECT ABSOLU DU
VOLONTARIAT**

Les syndicats signataires informent l’ensemble des personnels qu’ils demandent à être reçus par Madame la Directrice Académique afin de lui exposer leurs revendications.

Ils appellent les collègues à se préparer à se mobiliser et à agir, si d’aventure, Madame la Directrice Académique ne répondait pas positivement à ces revendications.